

Objet : .....

Etat : février 2014

### Situation initiale Directives MI11/MI12/MI13

No	Thème	Directives	Réponse
MI11	Légionelles: température dans le système de conduites	La température de l'eau chaude dans les conduites de distribution ou les colonnes montantes d'eau chaude qui sont remplacées ou nouvelles s'élève à 55°C au minimum dans les zones où elles doivent être maintenues chaudes. La température de l'eau froide s'élève à 20°C au maximum.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
MI12	Légionelles: température dans le réservoir d'eau chaude	Le volume total contenu dans les réservoirs d'eau chaude existants ou nouveaux est chauffé quotidiennement et pendant une heure à 60°C au minimum.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
MI13	Légionelles: conduites et robinetterie	Les conduites remplacées ou nouvelles sont dimensionnées correctement, leurs tracés sont les plus courts possibles et elles sont en matériaux non corrosifs. Il faut partout et sans exception éviter des tronçons de conduite sans circulation, par exemple aux robinetteries ou aux conduites de raccordement utilisées seulement sporadiquement. Les conduites corrodées sont assainies ou remplacées.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

La conformité des données est confirmée par :

Concepteur :

Nom, prénom

Adresse

Téléphone/mail

.....

Lieu, date

Signature, timbre

.....

L'entreprise signataire s'engage par sa signature à mettre en œuvre correctement les directives énumérées ci-dessus.

**MINERGIE®** MADE IN SWITZERLAND